


FICHE DE SECURITE : DEGRAISSANT

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Révision nr : 1
	Date : 2/5/2002
DEGRAISSANT	Remplace la fiche : 0/0/0
	DEFNET003 <small>www.defnet.com</small>

DEFNET SARL
 Chemin des Carolles
 31330 ONDES
 Tél.: 05 61 82 52 62
 RCS Tlse - Siret: 441 690 187 000 14 - APE 8148


 Corrosif

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir producteur.
 Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : DEGRAISSANT.
 Type de produit : Produit de nettoyage.
 Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
Hydroxyde de potassium	: 1 à 10 %	001310-58-3 / 215-181-3 / 019-002-00-8	C	22-35
Tensio actif non ionique	: 1 à 5 %	---- / ---- / ----	XI	22-36/38
Complexant	:	---- / ---- / ----		

3. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Corrosif pour les yeux et la peau.
 Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.
 Symptômes liés à l'utilisation :

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de graves lésions, pouvant progressivement conduire à des brûlures. Provoque des brûlures.
- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Risque de lésions oculaires graves. Vision brouillée.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Gorge douloureuse. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins :

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.
 Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Pulvérisation d'eau. Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
 Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
 Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

FICHE DE SECURITE : DEGRAISSANT

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Révision nr : 1
	Date : 2/5/2002
DEGRAISSANT	Remplace la fiche : 0/0/0
	DEFNET003 <small>www.lisam.com</small>

6. Mesures en cas d'épandage accidentel	
Précautions individuelles	: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Mesures après fuite / épandage	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

7. Manipulation et stockage	
Précautions lors du manie ment et de l'entreposage	: Eviter toute exposition inutile.
Stockage	: Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50°C Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle	
Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Gants.
- Protection de la peau	: Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Ingestion	: Ingestion peu probable.
Hygiène industrielle	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

9. Propriétés physiques et chimiques	
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Orange-brun.
Odeur	: Inodore.
pH dans l'eau distillée	: 11.6 (1%)
Point de congélation [°C]	: -10°C
T° d'ébullition initiale [°C]	: 100°C
Densité	: 1.165 kg/l
Solubilité dans l'eau	: Complète.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.

10. Stabilité et réactivité	
Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter	: Eviter le contact avec : Aluminium (Al). Acides forts.

FICHE DE SECURITE : DEGRAISSANT


FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Révision nr : 1
	Date : 2/5/2002
DEGRAISSANT	Remplace la fiche : 0/0/0
	DEFNET003 <small>www.lisam.com</small>

11. Informations toxicologiques	
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: >2000
Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.

12. Informations écologiques	
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: Aucune donnée disponible.
EC50-48h Daphnia magna [mg/l]	: Aucune donnée disponible.
IC50 72h Algae [mg/l]	: Aucune donnée disponible.

13. Mesures relatives à l'élimination	
Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport	
Etiquette(s) de danger	: Corrosif.
- No ONU	: 3266
- I.D. n° :	: 80.
- ADR/RID	: Classe 8.47°C)

15. Informations réglementaires	
Symbole(s)	
	: Corrosif.
Phrase(s) R	: R35 - Provoque de graves brûlures.
Phrase(s) S	: S02 - Conserver hors de portée des enfants. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S27 - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. Autres informations	
Autres données	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvent peuvent ne pas être applicables.